

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

# patrimoine.

**patrimoine.orient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Lieux](#)
4. [Bois-du-Château - Le Rouho - Le Manio - Kerentrech](#)
5. [Kerentrech : rues](#)
6. Simon (rue Jules)

## Simon (rue Jules)

---



Rue Jules Simon

François-Jules Suisse dit Jules Simon, né le 27 décembre 1814 à Lorient (Morbihan) et mort le 8 juin 1896 à Paris, est un philosophe et homme d'État français. Jules Simon est le fils d'un marchand de draps originaire de Loudrefing (Moselle), d'abord établi à Lorient, puis à Saint-Jean-Brévelay (1818) et enfin à Uzel. Il fit de bonnes études aux collèges de Lorient et de Vannes et fut répétiteur au lycée de Rennes. Il commença de bonne heure à collaborer à la Revue de Bretagne. Il entra à l'École normale en 1833 et devint professeur de philosophie à Caen (1836) puis à Versailles (1837). Agrégé puis Docteur en philosophie, il suppléa Victor Cousin dans sa chaire à la Sorbonne, où il fit un cours, très suivi, sur les philosophes grecs, notamment Platon et Aristote. Il collabora à la Revue des Deux Mondes, contribua à la fondation de la Liberté de penser (1847). Il avait déjà songé à la politique et, malgré une campagne électorale des plus actives, il avait échoué aux élections législatives à Lannion en 1847 contre la coalition des partis d'extrême droite et d'extrême gauche. Il prit sa revanche, et une revanche éclatante, le 23 avril 1848. Le département des Côtes-du-Nord l'envoya à la Constituante où il siégea parmi les modérés. Député républicain à l'assemblée constituante de 1848, puis de 1863 à 1871 sous l'Empire, il publie des études sur la condition ouvrière. Le 7 décembre 1851, quelques jours seulement après le coup d'État du 2 décembre instaurant le Second Empire, Jules Simon se rendit à son cours de la Sorbonne et prononça l'allocution suivante, devenue célèbre : " Messieurs, je vous fais ici un cours de morale. Je vous dois aujourd'hui non une leçon, mais un exemple. La France est convoquée demain dans ses comices pour blâmer ou approuver les événements qui viennent de se passer. N'y eût-il qu'un vote de blâme, je viens vous dire publiquement que ce sera le mien." Il fut révoqué le lendemain et privé, par suite, de sa conférence de l'École normale. Il se retira d'abord à Nantes où il employa ses loisirs à des recherches historiques. Puis, pour marquer son opposition à l'Empire, il publia " Le Devoir " (1854) qui eut un retentissement énorme. Bientôt suivirent : " La Religion naturelle " (1856) ; " La Liberté de conscience " (1857), " La Liberté " (1859), puis toute, une série de conférences éloquentes et fougueuses sur des questions de socialisme ou de philosophie.

Après la guerre de 1870, il devient ministre de l'instruction publique du gouvernement

provisoire au lendemain du 4 septembre 1870. " Il n'y a pas d'école neutre, disait-il, parce qu'il n'y a pas d'instituteur qui n'ait une opinion religieuse ou philosophique". Jules Simon, qui savait être autoritaire sous des formes douces et aimables, mit de l'ordre dans l'Université et obligea à démissionner Francisque Bouillier et Octave Feuillet. Il déposa le projet d'enseignement primaire obligatoire et brusquement se retira le 17 avril 1873 à la suite d'un discours officiel où il attribuait à Thiers tout seul l'œuvre de la libération du territoire, discours qui souleva à l'Assemblée nationale d'assez vives polémiques. Le 16 décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible et le même jour membre de l'Académie française. Le 13 décembre 1876, il prenait la présidence du conseil et le portefeuille de l'Intérieur. Dans le discours annonçant son programme ministériel, qu'il prononça pour obtenir l'investiture de l'Assemblée, une phrase est devenue historique, celle où il se déclare " profondément conservateur et profondément républicain". Dans la période difficile que le pays traversait alors, Jules Simon représentait une politique de conciliation entre la droite et l'extrême gauche, très agitées par la question religieuse. Il ne put maintenir longtemps la balance égale entre les partis, et son ministère prit fin suite à la crise du 16 mai 1877. Jules Simon, au Sénat, continua à s'occuper surtout des questions d'enseignement et combattit les décrets sur les congrégations. Sa dernière mission officielle, d'un grand éclat d'ailleurs, fut sa représentation de la France à la conférence internationale de Berlin sur le Travail du 15 mars 1890.

Appellation adoptée par [délibération du conseil municipal du 13 mars 1899](#).



# **Horaires d'ouverture des Archives**

## **Hôtel Gabriel**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,**

**du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.**

**02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

## **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)